



#### Listen to this article

« Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins ». - Hébreux 4 : 16

Le mot prière est un terme général employé pour tous les genres de demandes - requête, hymne ou expression d'action de grâce et de louange. Le mot supplication semble contenir la pensée d'une requête continue, d'une prière répétée, d'un désir ardent, d'une attente que le Seigneur nous exauce.

Le poète anglais a bien dit : « La prière est le désir sincère de l'âme, exprimée ou non exprimée ».

La première idée de l'approche de Dieu, connue chez l'humanité, est celle qui est relatée dans le récit des sacrifices de Caïn et d'Abel. Ceux-ci n'adressèrent pas cependant une requête au Père, mais ils vinrent avec des sacrifices, reconnaissant ainsi leur péché. Celui qui apporta un sacrifice représentant symboliquement un sacrifice expiatoire, fut accepté de Dieu qui refusa d'accepter l'autre.

Deux mille ans plus tard. Dieu choisit Abraham, comme la personne par laquelle la promesse vague faite à Ève s'accomplirait ; il lui fit la promesse bien déterminée qu'en lui et en sa semence, toutes les familles de la terre seraient bénies. Cette alliance avec Abraham, Dieu la renouvela à sa postérité, à Isaac, mais non à Ismaël; à Jacob, mais non à Ésaü. Ces hommes eurent le privilège de prier, parce que par leur foi, ils furent justifiés et jouirent de la communion avec Dieu.

Plus tard ces bénédictions, cette faveur et ces grâces divines s'étendirent à Israël comme nation ; ils jouirent pleinement de ces privilèges, sous l'alliance de la loi, de laquelle Moise

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

fut le médiateur. Dès lors, comme Abraham, Isaac et Jacob, ils eurent les mêmes occasions de faire appel à Dieu. En vérité, à certains égards, leur condition était meilleure, ils eurent un jour d'expiation typique dans lequel ils étaient purifiés typiquement ; à cause de cette purification typique, il leur était permis de venir à Dieu comme le firent David, Ézéchias et d'autres.

Le Temple de Jérusalem était appelé la Maison de Dieu ; le peuple allait au Temple pour prier. Il était généralement admis qu'il ne pouvait pas prier partout. La conversation de notre Seigneur avec la Samaritaine le prouve. Les suppliants n'étaient entendus que lorsqu'ils allaient au Temple pour prier. Les Samaritains prétendaient que l'endroit convenable pour prier était le haut du mont Garizim, en Samarie. Lorsque la femme questionna notre Seigneur à cet égard, II donna à entendre que les Juifs avaient raison de dire que Jérusalem était le lieu où les hommes devaient adorer. – Jean 4 : 20-24.

Par le moyen de son alliance de la loi, faite avec Dieu, la nation juive était en rapport, en communion avec Lui, et il lui était permis de Le prier. Dieu ne prend pas garde à toutes les prières, mais seulement à celles qui sont faites par des personnes qui ont une attitude particulière d'esprit et qui ont une certaine communion avec Lui. Ceux qui étaient en dehors — bien que sincères et honnêtes païens – n'avaient pas le privilège qu'Israël possédait.

### L'ACCÈS AU TRÔNE DE GRÂCE EST UN PRIVILÈGE SPÉCIAL

Pendant la dispensation évangélique, tous ceux qui ont fait une pleine consécration à Dieu sont devenus des fils spirituels de Dieu et peuvent Le prier comme Père. Ils peuvent s'approcher avec confiance et hardiesse du trône de grâce, par la prière. Ceux qui ne se sont pas consacrés à Dieu, n'ont pas d'Avocat par l'entremise duquel ils peuvent s'approcher de Lui. Ceux qui s'approchent dans un esprit de prière et avec un désir sincère d'obtenir les bénédictions que Dieu a promis de donner, verront que la prière est un privilège qui n'est accordé qu'à une certaine classe. Ceux qui ne l'estiment pas comme un privilège feraient tout aussi bien de ne pas s'approcher du Seigneur, car Dieu n'a fait. Jusqu'ici, aucune proposition au monde. La prière est le privilège des enfants de Dieu.

Corneille était un homme qui cherchait l'accord avec Dieu. Bien qu'il priât pendant des années et fît beaucoup d'aumônes, ses prières et ses aumônes n'arrivèrent devant Dieu

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

qu'en un temps marqué, pas avant que Jésus fût mort et qu'il fût monté au ciel pour paraître en la présence de Dieu pour nous (Actes 10 : 1, 2, 4 ; Hébreux 9 : 24). Trois ans et demi après la croix à la fin du temps de faveur spéciale aux Juifs, les prières et les aumônes de cet homme montèrent vers Dieu, et Dieu se souvint de lui.

Mais, même alors, il dut envoyer des hommes à Joppé pour inviter l'apôtre Pierre à venir chez lui et à l'instruire sur la manière de recevoir la bénédiction de Dieu en Christ. Lorsque Corneille accepta Christ, notre Seigneur devint son avocat, et le Saint Esprit descendit sur lui. Après cela, il eut le privilège d'avoir accès auprès du Père, au trône de grâce.

Ainsi en est-il actuellement avec l'humanité. Il n'y a qu'un chemin pour quiconque veut profiter du privilège de la prière. Chacun doit reconnaître le fait qu'il est un pécheur, et qu'il n'y a aucun accès auprès de Dieu que par Christ. Dans une cour terrestre, l'étiquette demande que celui qui désire être présenté au roi, reçoive d'abord une invitation de paraître en sa présence ; alors, à un temps fixé, il peut être introduit auprès de lui, dans une tenue de circonstance. Il en est de même à la cour céleste. Nul ne peut s'approcher de Dieu que par Jésus-Christ. Après qu'il a accepté notre Seigneur comme Son Rédempteur et qu'il s'est offert lui-même par la consécration, notre Seigneur, comme avocat, peut couvrir ses imperfections par la robe de Sa justice personnelle et le présenter au Père. Alors il sera accepté et il lui sera donné le privilège de s'approcher de Dieu par la prière.

### CEUX QUI POSSÈDENT DES QUALITÉS PARTICULIÈRES D'ENTENDEMENT SONT NATURELLEMENT ATTIRÉS VERS DIEU

La question se pose alors : Si le monde ne peut pas s'approcher de Dieu par la prière, quelle est la méthode de Dieu d'attirer les hommes à Lui ? Les Écritures disent que nul ne vient au Fils si le Père ne l'attire (Jean 6 : 44). La réponse est que l'attraction ne peut être faite par le St. Esprit, car le monde n'a pas encore reçu cet Esprit. Le pouvoir d'attraction du Tout-Puissant s'exerce sur l'humanité de différentes façons. Les uns ont un ardent désir d'adorer Dieu, d'autres n'en ont qu'un faible désir, et d'autres encore, n'en ont pas le désir du tout. Cette différence est due à la forme du cerveau. Les humains naissent différents sous ce rapport. - Psaume 51:7.

Différentes imperfections sont empreintes en nous avant notre naissance. Comme les

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

Écritures le disent : « II n'y a pas de juste, pas même un seul », « car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » (Romains 3 : 10, 23). Nul n'atteint la perfection du type que Dieu serait content de reconnaître en nous. Mais parmi les humains, il y en a quelques-uns qui n'ont pas perdu leur révérence pour Dieu, quelles que soient les choses qu'ils peuvent avoir perdues dans le dérangement de l'équilibre mental résultant de la chute d'Adam ; ou bien ils ont peut-être la qualité d'être consciencieux, ou la qualité d'appréciation de la Justice bien développée.

Ces qualités attirent ou inclinent ceux qui les possèdent vers Dieu, et ils se sentent comme s'ils ne pouvaient pas être heureux sans Lui. C'est là l'influence attractive. Cette influence attractive peut être illustrée par l'effet d'un aimant. Si une quantité de limaille d'acier est éparpillée d'un bout à l'autre d'une botte de sciure et qu'un aimant est tenu près de la surface, la limaille d'acier répond immédiatement à l'attraction de l'aimant. D'un autre côté, la sciure n'est pas affectée par cela, et la limaille d'acier ne répond à aucune autre influence que celle d'un aimant, exercée soit directement, soit indirectement.

L'homme fut créé à l'image de Dieu. La chute a grandement défiguré cette image, mais nul n'est totalement dépravé. Tous les humains ont des cerveaux déséquilibrés, les uns dans un sens, les autres dans un autre. Lorsque ceux dont les organes de vénération ou de conscience sont moins détériorés se trouvent en contact avec la vérité, ils sont amenés à faire des recherches de ce côté-là, avec l'espérance d'être attirés près de Dieu. Ceux dont les organes de vénération et de conscience sont plus détériorés, ne font pas cette expérience et ne sont pas attirés vers Dieu, si par hasard ils peuvent le trouver. – Actes 17 : 27.

Ceux qui n'ont pas cette influence attractive ne doivent pas être blâmés, car ils sont nés sous des conditions défavorables. Ceux qui sont respectueux, sont favorisés en ce que quiconque veut s'approcher de Dieu doit exercer sa foi en Christ, car sans cette foi il ne peut y avoir de bénédiction. D'abord, cette bénédiction et ce privilège ne sont pas clairement discernés par celui qui cherche la justice. Il désire simplement connaître Dieu, et comme il cherche, il trouve ; comme il frappe, il lui est ouvert. – Matthieu 7 : 7, 8.

Par conséquent, quelqu'un qui cherche Dieu le trouvera, car les Écritures disent : « *Approchez-vous de Dieu. et II s'approchera de vous* » (Jacques 4 : 8). Ceux qui trouvent ainsi le chemin pour aller à Dieu, ont quelque chose pour lequel ils doivent être reconnaissants :

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

la possession de la qualité d'intelligence qui les conduit à apprécier Dieu. Des personnes d'un caractère particulier pourront suivre ce chemin et, si elles sont fidèles, obtenir la récompense. Celles qui n'ont pas ce caractère, ne seront attirées au Seigneur que dans l'âge prochain. Nous ne devons donc pas supposer que tout le monde est attiré à Dieu pendant l'âge actuel.

Dès qu'une personne a été attirée, guidée et instruite, sa volonté entre en action. C'est à elle de décider quelle conduite elle poursuivra. Quand elle comprend que personne ne vient au Père que par Christ, et que les conditions sont le sacrifice de soi-même, elle a la chose carrément devant sa pensée. Des passages dans les Écritures l'avertissent que le sentier est difficile, mais d'autres lui parlent de la gloire, de l'honneur et de l'immortalité au bout du chemin. C'est à elle de décider ce qu'elle veut faire. Elle n'entre pas pleinement dans la famille de Dieu jusqu'à ce qu'elle soit décidée et qu'elle ait fait le pas d'entière consécration, jusqu'à la mort ; ce n'est qu'alors qu'elle peut être engendrée du St. Esprit et entrer à l'école de Christ.

#### LA PRIÈRE EST UN PRIVILÈGE ACCORDÉ À LA FAMILLE DE LA FOI

Pendant la dispensation juive, les Juifs avaient le privilège de s'approcher de Dieu par la prière ; mais pendant l'âge évangélique, ils n'ont pas eu ce privilège. Tant que, sous l'alliance de la loi, les sacrifices du jour d'expiation furent offerts annuellement, ils eurent le privilège de s'approcher du Seigneur par la prière ; mais aussitôt que les sacrifices typiques d'expiation cessèrent, toutes les faveurs que cette alliance leur procurait, furent perdues ; par conséquent les Juifs n'ont pas accès auprès de Dieu. Ils sont encore sous l'alliance de la loi ; mais ils en ont perdu le trait spécial, parce que la sacrificature typique cessa d'être reconnue aussitôt que le sacrificateur antitypique apparut.

Actuellement l'Église de Christ seule a le privilège spécial de s'approcher de Dieu par la prière, car le grand Souverain Sacrificateur antitypique a fait le sacrifice expiatoire satisfaisant de lui-même. Par la foi en lui, la communion et l'alliance basée sur le sacrifice, quiconque veut, peut s'approcher de Dieu par la prière, ne doutant de rien.

S'il n'y a que ceux de la classe des consacrés, la sous-sacrificature, la nouvelle création, qui sont ainsi encouragés à s'approcher du trône de grâce avec confiance et courage, il est tout

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

à fait évident que tous ceux qui, dans un sens, appartiennent à la famille de la foi, peuvent, à un certain degré, jouir ces privilèges de la prière, des privilèges d'actions de grâces et d'intercession et peuvent se réjouir dans la paix de Dieu, dans une réalisation du pardon des péchés par la foi en la propitiation.

Pendant l'âge millénaire, toute bonne disposition que quelqu'un possède, lui sera un avantage, et toute mauvaise disposition lui sera un désavantage. Aucun avantage ne sera si grand qu'il permette de se relever sans l'aide du Messie. Les moins dégrades n'auront pas à revenir fort loin sur leurs pas ; où il y aura besoin de beaucoup de grâce, il en sera fourni beaucoup. Le pouvoir du grand Médiateur sera adapté à toutes les conditions ; les Écritures nous donnent l'assurance que le Royaume de Christ sera institué dans ce but. Puisqu'il n'y a pas de justes, pas même un seul, tous ont donc besoin du grand Messie pour les aider à être un jour en plein accord avec Dieu.

### LA PRIÈRE EST UNE OCCASION OFFERTE ET UNE NÉCESSITÉ

Quoique la prière soit un privilège et non un commandement, notre condition en fait une nécessité. A cause de la chute de l'homme de sa perfection originelle, notre chair a des imperfections, des faiblesses; cependant, en tant que nouvelle créature, nous avons de la responsabilité pour ces faiblesses. Le seul moyen pour nous décharger de ces responsabilités est d'aller au trône de grâce pour être secourus dans nos besoins. Quiconque donc va fréquemment au trône de grâce par la prière, montre qu'il reconnaît la nécessité de profiter de l'occasion que Dieu lui a procurée dans son intérêt et comme privilège.

La prière est nécessaire au bien-être de quelqu'un qui désire jouir convenablement des bénédictions et des privilèges à lui offerts. Nous avons le sens de la vénération qui nous pousse à adorer Dieu. Si nous négligeons cette adoration, soit par ignorance, soit volontairement, nous agissons contre nos intérêts. Sous ce rapport, la majorité des humains n'agissent pas dans leur intérêt ; mais le chrétien le fait.

Quiconque se surveille convenablement n'éprouve aucune difficulté à reconnaître quand il doit prier. S'il veille convenablement il verra continuellement quelque sujet pour lequel il devra prier. S'il prévoit une affliction et dit : « Demain matin je prierai à cet effet », il

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

commet une erreur. Dès que la pensée ou l'idée d'une difficulté vient, il faut en faire le sujet d'une prière. « À celui qui frappe il sera ouvert ». Quiconque cherche son plaisir en Dieu le trouvera.

Ceux qui font partie du peuple du Seigneur doivent veiller en toutes choses. Notre temps est consacré au Seigneur et c'est notre devoir de veiller à ce que nous le Lui rendions. Si nous Lui consacrons notre temps et que le : gaspillions ensuite en lisant des romans ou d'autres écrits mondains ou que nous le perdions en divertissements folâtres, nous n'emploierions pas convenablement notre temps, bien que ces pratiques ne soient pas des péchés. De même, nous devons surveiller nos propres tentations, chercher à nous gouverner nousmêmes et à nous garder contre nos propres faiblesses, aussi bien que celles des autres. Nous devons aussi être attentifs à la Parole de Dieu, afin d'être accomplis et propres à toute bonne parole et à toute bonne œuvre.

Chaque épreuve, chaque tentation est une épreuve spéciale, une tentation spéciale. Nul ne sait où la plus petite tentation peut conduire. Les Écritures nous avertissent de prendre garde, car ce qui peut sembler une petite chose, peut conduire à quelque chose de grand. Une chose qui paraît petite peut être le plus sérieux événement de notre vie.

Ceux qui ont plus d'occasions de servir, sont moins exposés à être induits en tentation, que ne le sont ceux qui en ont moins. Par conséquent, ne soyons pas « paresseux », mais « fervents d'esprit, servant le Seigneur ». (Romains 12 : 11). Prenons garde au monde et à ses tentations, à notre propre chair et à ses faiblesses, à l'adversaire et à ses tromperies – ces devoirs nous occuperont suffisamment.

Nous devons aussi être attentifs aux signes des temps. De son jour, notre Seigneur en réprouva quelques-uns, parce qu'ils ne connaissaient pas le temps de leur visitation. II dit : « *Vous savez discerner l'aspect de la terre et du ciel ; comment ne discernez-vous pas ce temps-ci ?* ». (Luc 12 : 56). Si nous sommes engagés dans le travail ou dans le plaisir au point de ne pas avoir le temps d'étudier, de veiller convenablement, nous nous trouverons nous-mêmes dans les difficultés.

#### RECOMMANDATIONS DE VEILLER A LA PRIÈRE

C'est une chose d'être tenté et une chose tout à fait différente de tomber dans la tentation.

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

Notre Seigneur fut « tenté comme nous en toutes choses sans commettre de péché ». - II ne céda en aucune manière au tentateur. Il doit en être de même pour nous. Nous devons résister au diable, veiller et prier afin que nous ne cédions pas à la tentation. Si nous sommes négligents, si nous pensons : « Oh ! Un peu d'indulgence cette fois ne nous fera pas de tort! », nous sommes en danger. La seule position sûre que nous devons prendre est de veiller et de prier continuellement, car si nous entrions en tentation, nous ne savons pas jusqu'où la chose ira. Comme quelqu'un l'a dit à-propos : « Nous ne pouvons pas empêcher les oiseaux de voler au-dessus de nos têtes, mais nous pouvons les empêcher de nicher dans nos cheveux ».

La nuit dans laquelle notre Seigneur fut livré, Pierre était l'un des plus confiants parmi les apôtres. Il dit au Seigneur : « Quand tu serais pour tous une occasion de chute, tu ne le seras jamais pour moi » (Matthieu 26 : 33). Il ne savait pas combien de faiblesses il y avait en lui, aussi, lorsque le Seigneur veillait et priait durant cette nuit critique, Pierre fut un des premiers à s'endormir!

Plus tard il fut le seul à renier le Seigneur et il le renia par imprécations!

Rappelons les paroles de notre Seigneur à Pierre : « Simon, Simon, Satan vous a réclamés pour vous cribler comme le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ». (Luc 22 : 31, 32). Le grand courage de Pierre le conduisît dans un piège placé devant lui par l'adversaire. Il montra cette qualité lorsqu'il alla dans la cour du palais et se mêla avec ceux qui étaient là. Jean qui l'accompagnait était parent de l'un des sacrificateurs ; Pierre, qui fut reconnu par son langage, comme un Galiléen, fut assez courageux pour entrer, même après avoir coupé l'oreille de l'un des serviteurs du souverain sacrificateur. - Jean 18:15,16.

Notre Seigneur avait prédit ce qui arriverait disant : « Pierre je te le dis, le coq ne chantera pas aujourd'hui que tu n'aies nié par trois fois de me connaître » (Luc 22 : 34). Après que la nuit de l'épreuve fut passée, Pierre se rappela les paroles de Jésus « et étant sorti il pleura amèrement » (Luc 22 : 62). S'il n'avait pas agi ainsi, nous ne savons pas ce qui aurait pu lui arriver. Les pleurs montrèrent que le reniement était simplement le résultat de la faiblesse de la chair.

Pierre aurait pu prendre une mauvaise attitude. Il aurait pu dire : « J'avais le droit de





défendre ma propre vie et de ne pas être impliqué dans cette affaire ». Il aurait pu entrer ainsi dans une mauvaise condition de cœur, mais son abattement au sujet de cette mauvaise inclination à la préservation de soi-même, prouvait que malgré son triple reniement, il était loyal de cœur envers son Maître. Ainsi en est-il de nous ; celui qui résiste à la plus petite tentation fortifie son caractère et devient par cela même capable de résister à de plus grandes

L'histoire suivante montre admirablement combien il est sage de ne pas entrer en tentation. Un homme qui désirait engager un cocher avait convoqué plusieurs postulants pour l'emploi. Ils furent introduits dans son bureau et il leur demanda : « À quelle distance pourriez-vous vous approcher d'un précipice, sans danger d'accident ? » L'un dit qu'il pourrait le longer à 30 cm environ sans crainte de tomber ; un autre pensa qu'il lui serait aisé de s'approcher en toute sûreté à 15 cm environ du bord ; et ainsi de suite. Finalement, un homme qui avait écouté les autres en silence, dit : « Je ne sais à quelle distance du bord du précipice je pourrais conduire la voiture en toute sûreté, mais je sais que je m'en tiendrai aussi éloigné qu'il me sera possible de le faire ». La place fut donnée à cet homme.

C'est d'après ce principe-là que nous devons agir. Celui qui se tient le plus loin de la tentation, est du côté sûr. Ceux qui se sentent trop confiants en leur propre force et vont trop près de la ligne dangereuse sont exposés à glisser par-dessus bord. Prions toujours afin de ne pas entrer en tentation ; veillons aussi afin que nous puissions nous tenir hors du danger.

#### PRIÈRE POUR LES CHOSES TEMPORELLES

Le dernier soir qu'il passa avec ses apôtres, notre Seigneur leur dit : « Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez et vous recevrez afin que votre Joie soit parfaite » (Jean 16 : 24). Il y a indubitablement une bénédiction spéciale pour ceux qui attendent un accomplissement de sa promesse. À une certaine occasion, notre Seigneur dit que le Père Céleste est plus disposé à donner le St. Esprit à ceux qui le Lui demandent, que ne le sont les parents terrestres à donner de bonnes choses à leurs enfants (Luc 11 : 13). Il ne voulait pas dire que nous devons nécessairement employer les paroles : « Donne-nous le St. Esprit », ou que nous devons prier pour une bénédiction de Pentecôte, comme le font quelques amis bien intentionnés, mais II voulait dire que nous devons demander l'esprit de

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

vérité, de bon sens, la sagesse qui vient d'en haut.

Nous ne sommes pas assez sages pour conduire droitement nos affaires. Il nous est dit : « Si quelqu'un d'entre nous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous simplement et sans reproche, et elle lui sera donnée » (Jacques 1 : 5). Cette sagesse semble nous être spécialement nécessaire, en tant que serviteurs de Dieu, afin que les paroles de nos bouches et la méditation de nos cœurs puissent être agréables au Seigneur. – Psaume 19 : 14.

Notre Seigneur enseigna ses disciples, leur disant : « Ne vous inquiétez donc point et ne dites pas : que mangerons-nous ? Que boirons-nous ? De quoi serons-nous vêtus ? Car toutes ces choses, ce sont les païens qui les recherchent. Votre Père Céleste sait que vous en avez besoin » (Matthieu 6 : 31, 32). Ces paroles semblent signifier que nous devons être différents des gens du monde ; ceux-ci seraient prêts à prier pour toutes les bénédictions imaginables – nourriture variée, maisons, argent, et quoi encore ! Ils ne peuvent pas prier pour obtenir des choses spirituelles, car ils n'ont aucune appréciation de tels dons. Ne leur ressemblons pas.

Pourquoi donc, notre Seigneur dit-il dans sa prière : « *Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien* » ? Ceci est une chose très différente d'une spécification dans la prière. Le Seigneur a promis que, si nous sommes fidèles, le pain et l'eau nous seront assurés (Esaïe 33 : 16). Nous ne serons pas négligés. Il est très convenable que nous reconnaissions le Seigneur comme le donateur de tout bien. Selon sa promesse, nous avons recours à Lui pour nous donner la nourriture et le vêtement. Quoi que ce soit que nous ayons, nous reconnaissons notre dépendance du Seigneur et nous ne demandons rien au-delà de ce qu'il donne.

Plus nous avançons en développement spirituel, moins nous nous sentons le droit de prescrire quoi que ce soit au Seigneur, plus grande est la confiance que nous avons en sa sagesse, et plus nous avons de foi en ses promesses. Ce que nous devons faire est tout au plus de Lui mentionner ses promesses pour les provisions temporelles et L'assurer de notre confiance en elles. Nous pouvons être convaincus que le Seigneur qui nous a appelés pour être ses disciples, nous garde sous sa surveillance et veillera à ce que toutes choses concourent à notre bien. S'il nous appelle à être membres du corps de Christ, ni le manque de nourriture, ni aucune autre chose ne peut nous enlever la pleine occasion d'affermir



notre vocation et notre élection.

On peut dire de ceux autour desquels l'ange de l'Éternel campe (Psaume 34 : 7), qu'ils ont une vie agréable. Le Seigneur dirige Son Église, donc pensez-vous qu'il permette la perte de notre vie par un accident ou une maladie avant que nous ayons eu le temps de remplir les conditions de son invitation ? Sûrement non ! C'est pourquoi, « l'homme ne vivra pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Matthieu 4 : 4). Nous avons confiance dans les promesses de Dieu. Il accomplira son dessein divin en nous, si nous, demeurons en Lui, si ses paroles demeurent en nous et si nous sommes fidèles dans l'obéissance.

L'éditeur (du «Watch Tower» – de ce journal) ne se rappelle pas. d'avoir, depuis son enfance, prié le Seigneur au sujet de la force physique ou de la santé. Il a connu des temps ou sa force physique n'était pas grande et où il y avait des occasions de servir le Seigneur qui semblaient demander plus de forces qu'il n'en avait. Alors il prit plaisir d'aller devant Dieu en prière Lui disant qu'il avait l'assurance que les forces nécessaires et toutes les choses que le Seigneur considérait comme utiles pour lui, lui seraient procurées ; que s'il voyait qu'il ne serait pas à même de faire une œuvre satisfaisante, il ferait quand même sa part et laisserait le reste entre les mains du Seigneur, sachant que, quoi que ce soit qu'il permette, ce serait, pour lui, la meilleure expérience.

Cette voie a toujours été la bonne voie. Pendant quarante années de service actif, il n'a jamais manqué une réunion à cause d'un manque de force, bien qu'il y ait eu des moments où ses amis lui dirent : « II n'y a pas possibilité que tu parles ce soir ! ». Sa réponse fut invariablement : « Si le Seigneur me donne la force, j'irai à la réunion, et je mettrai ma confiance en Lui pour avoir la force de parler ». Une fois, il faillit s'évanouir de l'estrade, mais la grâce qui suffit a toujours été sa portion. Tant qu'il reste de ce côté du voile, il se propose de parler toutes les fois qu'il en aura l'occasion, à moins qu'il ne soit incapable de le faire, il est sûr que, si le Seigneur lui donne l'occasion de parler, il lui fournira aussi la force nécessaire pour le faire.

### SUJETS CONVENABLES POUR LA PRIÈRE

Lorsque nous nous rappelons que St. Jacques dit à quelques-uns de son temps : « Vous

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

demandez et vous ne recevez pas parce que vous demandez mal » (Jacques 4 : 3), nous sentons que nous devons faire attention à ce que nous demandons. Notre Seigneur enseigna à ses apôtres qu'il est très important de demeurer en Lui et de veiller à ce que sa parole demeure en nous, si nous voulons que nos prières soient exaucées. Il a dit : « Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé » (Jean 15 : 7). En d'autres termes, les prières faites selon la volonté du Seigneur seront exaucées, mais celles qui seront contraires à sa volonté ne le seront pas.

Prier égoïstement pour les choses de la terre ne serait pas une vraie prière. Beaucoup de chrétiens ont une manière mandataire de dire au Seigneur ce qu'ils aimeraient qu'il fît pour eux : que tant de gens Lui soient convertis à une réunion, que cette réunion soit ainsi favorisée, etc. Nos prières doivent être faites suivant de plus hauts idéaux que ceux-là. Les biens temporels doivent être présentés d'une manière casuelle. Nous devons avoir le désir de vivre d'une manière telle qu'elle plaise au Seigneur et nous devons être reconnaissants pour tout ce que sa providence peut nous donner – soit beaucoup ou peu.

On croit généralement que prier pour quelque chose que Dieu est disposé à donner est parfaitement convenable. Nous pouvons prier pour le St. Esprit, pour plus d'amour, plus de douceur, plus de patience, plus de sagesse d'en-haut. Nous pouvons prier pour que toutes ces choses concourent ensemble à notre bien, car Dieu a promis que cela serait ainsi. Nous pouvons prier pour que le Seigneur nous dirige et il est bien de le faire, mais nous ne pouvons pas Lui dire ce qu'il DOIT faire, car nous n'avons aucun moyen de connaître quelle est SA volonté dans les choses en général.

Notre Seigneur ne priait pas d'une façon péremptoire. Dans ses requêtes. Il disait : « *Que ce ne soit pas MA volonté, mais la TIENNE qui soit faite* ». Je n'ai pas de volonté qui m'est propre, car j'ai offert ma volonté et je désire que ce soit ta volonté qui se fasse. C'est une prière pleine de soumission. Cela ne veut pas dire que notre Seigneur ne priait pas avec foi, ni qu'il n'obtenait pas ce qu'il désirait, cela signifie qu'il désirait apprendre la volonté du Père et II apprit que le Père voulait qu'il boive la coupe de souffrance jusqu'à la lie.

Si nous sommes soumis, nos prières deviendront de plus en plus des messages d'actions de grâce. Nous désirerons de plus en plus marcher sur les traces du Maître, nous désirerons que sa volonté soit faite en nous plutôt que toute autre chose. Chaque chose sera selon son plan qu'il accomplira et qu'il ne changera pas plus pour nous que pour quelqu'un du monde.

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

Ceux qui ont atteint ce développement de vie chrétienne comprendront qu'il n'est pas nécessaire de prier pour que Dieu sauve celui-ci ou celui-là, car n'a-t-Il pas promis de sauver tous les humains qui s'approcheront de Lui par la méthode qu'il a établie ?

Considérez le cas de Saül de Tarse. Il cherchait à faire la volonté de Dieu, mais il était aveuglé. Après que Dieu eut ouvert ses yeux à la réalité, il avança dans le bon chemin. C'était un homme saint aussi bien avant, qu'après avoir reçu la vérité, mais la lumière qu'il reçut, lui enseigna mieux comment faire la volonté de Dieu. S'il n'avait pas été un vase choisi du Seigneur, il n'aurait pas fait une telle expérience, mais il aurait plutôt été traité, comme le fut Simon le magicien.

#### RÉPONSE A LA PRIÈRE RETARDÉE POUR NOTRE BIEN

Chez certains chrétiens agonisant en prière, la lutte avec Dieu, comme celle de Jacob avec l'ange, est très à la mode. Fréquemment, ceux-ci prient tant, qu'ils n'étudient pas, et cela à leur désavantage. Les Écritures nous enseignent à ETUDIER, à nous présenter approuvés à Dieu (2 Timothée 2 : 15), non à chercher à obtenir quelque chose d'une manière miraculeuse, mais plutôt à l'obtenir d'une manière intelligente. Les gens qui prient de cette manière, agissent quelque peu, comme le firent les prophètes de Baal au temps d'Elie. Ces hommes couraient le long de l'autel, se faisant des incisions avec des pierres, en invoquant leur dieu pour consumer le sacrifice. – 1 Rois 18 : 26-29.

Le prophète Elie était au contraire très calme. Il adorait un Dieu intelligent qui n'avait pas besoin que l'on poussât des cris pour attirer son attention. Lorsque le moment fut venu pour Elie de prier, il le fit, usant de peu de mots, mais allant droit au but. – 1 Rois 18 : 36-38.

Il y a, dans ce récit, une leçon pour les chrétiens. Ceux qui comprennent mal le caractère et le plan divins, en général, prient pour des choses pour lesquelles ils ne devraient pas prier, et négligent de prier pour les bonnes choses. Si nous demeurons dans le Seigneur et que ses paroles demeurent en nous, nous connaîtrons ce que nous devons demander, et nous serons si attentifs à ce que nous demandons que nous ne formulerons pas mal notre prière.

S'il semble à quelqu'un que sa prière n'a pas de réponse, il ne doit pas se décourager et cesser de prier. Notre, Seigneur dit que nous devons prier et ne pas nous relâcher (Luc 18 : 1-8). Notre Père Céleste veut nous amener dans une telle condition de cœur, que nous

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

puissions apprécier sa bénédiction. C'est peut-être la volonté de Dieu de ne pas répondre DE SUITE pour notre plus grand bien.

Il y a plus de quatre mille ans que Dieu a promis à Abraham le pays de Canaan et qu'en sa postérité toutes les familles de la terre seraient bénies. Cette promesse n'est pas encore accomplie (Actes 7 : 5). Pendant plus de dix-neuf cents ans, l'Église a prié, disant : « Que ton règne vienne ! Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ». Le Seigneur n'a pas encore répondu à cette prière, néanmoins nous devons continuer à prier et à attendre patiemment. Nous avons la foi que Dieu fera ce qu'il a promis. « Attendez-moi donc dit l'Éternel, au jour où je me lèverai ». – Sophonie 3 : 8.

Il y a une grande bénédiction en réserve pour tous ceux dont le cœur trouve son plaisir dans la loi de l'Éternel. Nous connaissons ses promesses de grâce. Nous veillons et nous prions ; bientôt le Seigneur fera justice à ses élus ; à la fin de cet âge, il les délivrera de toutes les oppositions de la chair et de l'adversaire, il les élèvera et leur donnera les bénédictions promises. Alors les prières seront exaucées ; en attendant, elles continuent à monter ardemment et avec confiance vers le Père.

II y a une différence entre «dire une prière» et «prier». Lorsque nous prions, nous devons avoir une requête définie à l'esprit, afin de pouvoir attendre intelligemment une réponse. Un frère scrutait soigneusement ses pensées, paroles et actions afin de découvrir quel trait de son caractère avait le plus besoin d'être édifié ; il conclut qu'il avait besoin de patience. Quelque temps après, il écrivit : « J'ai été étonné de ce qui m'est arrivé. J'ai prié pour plus de patience, mais, mes épreuves furent telles, que ma patience devenait réellement moindre. Cependant, depuis peu. je commence à voir que c'est de cette manière que le Seigneur répond à ma prière Lui demandant d'augmenter ma patience et qu'il permet ces épreuves dans le but même de développer ce trait de caractère en moi ».

Cette expérience est d'accord avec l'injonction de l'apôtre : « *Prenez toutes les armes de Dieu* » (Éphésiens 6 : 13). Quelle que puisse être notre prière, nous devons veiller pour nous rendre compte du moyen par lequel le Seigneur répond à nos demandes. Cette attitude de notre part démontrera notre foi, notre confiance et notre fidélité. En retour notre foi sera fortifiée. Ainsi nous plairons au Seigneur à cause de notre confiance en Lui. Il connaît le chemin que nous prenons, mieux que nous ne le connaissons nous-mêmes. Donc. si dans notre vie, il nous arrivait quelque chose que nous n'avions pas prévu, nous devons penser :



«II y a là, pour nous, une leçon de patience, d'obéissance à apprendre».

C'est le privilège de ceux qui font partie du peuple du Seigneur de demander afin d'avoir leur joie parfaite. Nous avons cette joie et la «paix de Dieu qui surpasse toute intelligence» ; ainsi, nous nous réjouissons grandement dans l'espérance des glorieuses choses que le Père a en réserve pour nous et que le St. Esprit révèle par la Parole. Le chrétien joyeux, c'est le chrétien reconnaissant ; le chrétien reconnaissant est celui qui fait le meilleur emploi de sa vie. Parce qu'il se sera exercé à la reconnaissance du cœur, il sera préparé pour le Royaume. Pour autant que nous le sachions, ceux qui sont moins reconnaissants peuvent parvenir au Royaume, mais les cœurs dépourvus de reconnaissance ne parviendront pas au Royaume.

#### L'ATMOSPHÈRE DE LA PRIÈRE

Le texte : «priez sans cesse» semble être l'équivalent de : ne cessez pas de prier - la requête continue, comme si la personne était dans une attitude d'expectative. D'une manière ou d'une autre, cette requête peut attendre une réponse. Cette manière de voir est utilisée en justice. Il est d'usage dans certains cas de s'adresser à la cour, de dire que les solliciteurs demandent le bénéfice de telle ou telle circonstance atténuante. Cette requête peut être retirée ou maintenue. Ainsi en est-il dans les prières que nous faisons au Trône céleste. Nous avons fait notre demande ; si elle est digne d'être faite, elle est digne d'être exaucée.

Nous ne devons pas être comme les païens qui pensent qu'à force de paroles ils seront exaucés, mais nous devons chercher premièrement le Royaume de Dieu. Nos prières doivent être faîtes en ce sens. Quelles que soient les expériences temporelles que nous fassions, le Père Céleste peut considérer qu'elles nous sont utiles pour atteindre les choses célestes de l'Évangile. Nous ne devons pas cesser de prier, bien que nous ne soyons pas liés par une loi de fer. Dieu ne nous a pas commandé de prier, parce que c'est une règle établie à laquelle désobéir serait pécher, mais nous croyons qu'il bénira ceux qui demandent. Plus nous sentons notre besoin d'une chose, plus nous l'apprécions lorsque nous l'obtenons. Le Seigneur désire constater que nous apprécions ses dons, parce que nous les demandons fréquemment ; lorsqu'ils nous sont accordés, nous sommes dans une bonne condition pour les recevoir et pour en faire le meilleur emploi.



Nous avons beaucoup de raisons pour rendre grâce - le cœur qui rend grâce se trouvera de plus en plus dans une attitude reconnaissante. D'abord, lorsque nous commençons à rendre grâce, nous le faisons pour les choses les plus agréables, mais à mesure que notre expérience augmente, nous trouvons raisonnable de le faire pour les afflictions et les persécutions, car ces expériences affinent nos cœurs et les rendent plus susceptibles de surmonter le mal par le bien - l'erreur par la vérité, l'impureté par la pureté.

Non seulement nous devons prier fréquemment et avec régularité, mais nous devons toujours être dans une attitude de prière. Les enfants de Dieu doivent être dans cette attitude de cœur qui regarde au Seigneur pour obtenir la direction divine dans tous les moments de perplexité et dans toute expérience ; de même que l'aiguille aimantée se tourne vers le pôle, nos cœurs doivent se tourner vers le Seigneur. S'il y a des peines, des afflictions ou des difficultés sur notre sentier, nous devons regarder à Lui. Si nous avons le privilège de servir le Seigneur, nous ne devons pas nous croire compétents pour le service sans nous tourner vers Lui pour avoir de l'aide. En d'autres termes, la prière du chrétien ne doit pas s'élever seulement au commencement du jour, l'atmosphère de la prière doit l'entourer continuellement. Ce ne doit pas être un simple devoir, mais la haute appréciation d'un grand privilège.

Ceux qui apprécient le Seigneur, ne peuvent pas se passer de ce privilège. Ceux qui l'apprécient, se réjouissent de pouvoir aller au Père Céleste de nombreuses fois par jour. Nous conseillons à tous ceux qui cherchent à marcher dans le sentier étroit, de ne pas oublier ce privilège. Dans leur famille ou dans leur chambre avec ceux qui vivent avec eux, la prière doit être faite dans une forme raisonnable et convenable, selon ce qui, d'après leur meilleur jugement,' est agréable au Père ; la prière ne doit être en aucun sens, une importunité.

#### LA FOI FORTIFIÉE PAR LA PRIÈRE

Pour ce qui est de savoir exactement combien les prières de quelqu'un peuvent profiter à un autre, nous ne le pouvons pas. Nous n'avons pas d'information suffisante pour philosopher très profondément sur la chose. Nous pouvons soupçonner certaines influences mentales procédant d'une personne et passant à une autre, exactement de la même manière que des influences électriques vont d'une station à une autre, de laquelle elle est séparée par des



milliers de kilomètres. Les puissances de la pensée sont une chose qui n'est pas comprise.

Nous pouvons nous influencer nous-mêmes, et, à un certain degré, influencer quelqu'un d'autre. Notre pensée peut influencer une autre personne sans même une parole. Quant à la raison pour laquelle Dieu le permet et donne des bénédictions en réponse à la prière, nous ne le savons pas. Il ne nous est possible que de philosopher, de conjecturer sur ce point.

Si nous sommes à l'école de Christ, nous y sommes pour être enseignés, pour apprendre certaines leçons en ce qui concerne la vie. Une de ces leçons est d'avoir une foi pleine, parfaite en Dieu – une confiance absolue. Une telle confiance est exercée par nos prières pour nous-mêmes aussi bien que pour les autres et elle est cultivée par nos prières ; il plaît à Dieu de bénir ces prières, de cultiver et de fortifier ainsi notre foi. Dieu ne laisserait pas quelque travail important non accompli si nous manquions de prier à ce sujet. Il ne nous répondrait pas non plus pour la seule raison que nous attendons l'exaucement à un certain moment, mais les bénédictions peuvent venir d'une source ou d'une autre. Dieu est tout à fait à même de diriger une affaire de manière qu'elle puisse répandre ses bénédictions, soit par notre coopération et nos prières, soit sans cela.

Nous avons raison de croire que lorsque nous prions pour les autres, nos prières leur sont profitables. Nous avons connu des cas où les prières furent exaucées très remarquablement. La parole du Seigneur semble inculquer cette foi en nous. Le peuple de Dieu A ETE un peuple de prière et EST un peuple de prière. Nous ne pouvons pas imaginer que quelqu'un puisse être un fervent disciple de Christ sans la prière.

#### **POUR QUI POUVONS-NOUS PRIER MAINTENANT?**

Nous comprenons que prier pour la santé pendant l'âge de l'Évangile n'aurait pas été à propos et que les premières guérisons de l'âge ne furent accomplies que par le moyen du DON de guérison, que ce don cessa à la mort des apôtres, après avoir accompli son dessein, que les vraies prières des saints au sujet des maladies, ont été celles offertes pour le pardon des péchés – dont la guérison suivait comme résultat. Nous savons aussi que, comme l'âge millénaire pointe, empiétant sur l'âge de l'évangile qui se termine, nous devrions nous attendre à une prochaine manifestation de la guérison et du rétablissement général à peu près comme nous le voyons. Cela nous conduit à demander dans la lumière de l'examen

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

précédent des enseignements de la Bible et dans la lumière de notre position actuelle, dans l'aurore du Millenium, pour qui nous pouvons prier?

Nous répondons que les saints ne peuvent pas vraiment prier maintenant pour leur propre santé, pas plus que ne le pouvait leur Maître. Ils ne peuvent pas demander les privilèges de rétablissement qu'ils ont sacrifiés, ils ne peuvent pas non plus demander que leur sacrifice soit annulé, que tout le prix de fatigue, d'épuisement, de coups ou de maladie en soit miraculeusement enlevé. Lorsqu'ils comprennent que leurs afflictions sont des punitions pour les péchés, ils peuvent se sentir libres de confesser leurs péchés les uns aux autres et de prier Dieu pour obtenir le pardon. Ils peuvent ainsi être quéris.

Les saints qui demeurent en Christ et en qui ses paroles demeurent, peuvent prier pour d'autres que pour eux-mêmes. Ils peuvent le faire dans les cas où ils sont sûrs que leur but n'est pas la glorification d'eux-mêmes, où leurs désirs pour le rétablissement du malade ne sont pas égoïstes, où ils ont des raisons de croire que la santé rétablie serait consacrée à de bonnes œuvres et à la gloire de Dieu.

Dans ce cas, nous pouvons, sur demande, prier pour le rétablissement de l'affligé ou de l'arriéré, ne faisant pas partie du petit troupeau des consacrés - les sacrificateurs, la sacrificature royale. Néanmoins, même dans ce cas, nous devons toujours dire, comme le Maître: «Toutefois, que ma volonté ne se fasse pas mais la tienne» (Luc 22: 42), quoique notre foi soit forte, ayant la confiance que notre demande est bien motivée et est faite en un temps où il plaît à Dieu d'accorder certaines bénédictions.

Cependant, il n'est pas encore temps d'espérer une guérison générale et un rétablissement complet ; cela ne serait évidemment pas logique jusqu'à ce que toute la sacrificature royale ait fini de sacrifier et soit entrée avec son Chef et Souverain Sacrificateur Jésus dans les gloires et les perfections de l'état céleste ou condition typifiée par le «Très-Saint».

#### PRIÈRE POUR LES ROIS ET LES GOUVERNEMENTS

Dans son épître à Timothée, St. Paul dit : « *l'exhorte donc, avant toute chose, à faire des* prières, des supplications, des requêtes, des actions de grâce pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille en toute piété et honnêteté » - 1 Timothée 2 : 1, 2.

D'autres passages nous disent clairement que les royaumes de ce monde NE SONT PAS les royaumes de notre Seigneur (Luc 19 : 11, 12). Ils nous informent d'une manière indirecte que le monde ne comprendrait pas le fait que les affaires du présent ordre de choses sont toutes sous la surveillance et le soin de Satan (Matt. 4 : 8, 9 ; Jean 14 : 30), que le Seigneur n'établira pas son Royaume de justice AVANT SON TEMPS MARQUÉ. Lorsque ce temps viendra, tous les rois et les prêtres, tous les peuples Le serviront et Lui obéiront (Daniel 7 : 27). Son règne sera le désir de tous les peuples.

La Bible nous fait comprendre qu'il est donné aux présents royaumes l'occasion de voir ce qu'ils peuvent faire sous ces conditions (Daniel 2 : 37-44). Lorsque le royaume typique d'Israël fut détruit et qu'il fut donné à Nébucadnetsar, ce fut pour voir ce que ce royaume pourrait faire. Il pouvait être juste ou injuste.

Il en a été ainsi depuis le règne de Nébucadnetsar. Les royaumes sont tous des royaumes païens et non des représentants du Royaume de Dieu ; ils démontrent différents principes de gouvernement. Sous ces gouvernements, les humains apprennent des leçons d'expérience qui leur seront précieuses dans l'avenir. Sous ces gouvernements, nous avons vu les hommes luttant pour le droit. Parfois, ils ont été vaincus et parfois victorieux, suivant les circonstances. Dans les différentes luttes, nous avons vu la justice et l'injustice combattre ensemble ; dans tous les cas la politique en est le mobile.

L'humanité a démontré qu'aucun gouvernement établi par l'homme imparfait ne peut aplanir les difficultés qui assaillent les humains. Nous ne pouvons pas abolir le péché et la douleur, les cris et la mort. S'il n'avait été permis qu'à UN roi ou à UNE nation de faire des expériences avec notre race, nous n'aurions pas su si d'AUTRES nations n'auraient pas pu réussir si elles en avaient eu l'occasion. Chaque nation cherche, à tour de rôle, à être le pouvoir universel, et chacune prétend être le meilleur gouvernement, chacune désire donner le meilleur gouvernement aux habitants des pays sous sa domination. Que font les nations et les langues civilisées dans les pays moins civilisées ? Que peuvent-elles faire pour l'amélioration des conditions ? Dans toutes ces contrées, dans tous leurs efforts, ils montrent que l'égoïsme domine.

### POUVOIR EMPLOYÉ POUR DES DESSEINS ÉGOÏSTES

### PRIVILÈGE ET NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE 1ere partie

Les faits prouvent que si une nation avait réellement le pouvoir de bénir les autres, elle ne les bénirait pas sans tirer avantage d'eux. Nos nations civilisées exercent leur pouvoir d'une manière égoïste, dans les pays païens, enlevant l'argent de leurs semblables. Au lieu de les conduire à de plus hautes et à de meilleures conditions, les choses ont généralement été dirigées sur une base commerciale. Ces peuples qui ont plus ou moins tiré avantage des autres, dans leurs excès et leurs besoins, et ceux de qui on a tiré profit en les prenant par la crainte, apprendront tous, indubitablement, quelques bonnes choses par ces expériences.

Dieu permet aux nations d'apprendre ces différentes leçons, avant d'établir Son Royaume en grande puissance et en grande gloire. Lorsque son Royaume sera établi, le contraste entre Son gouvernement et tous ces autres gouvernements sera si marqué que tous verront qu'ils ont beaucoup à apprendre. Ceux qui souffrent de l'injustice, seront les mieux préparés pour apprécier le meilleur gouvernement lorsqu'il viendra.

En attendant, ceux du peuple de Dieu, qui sont appelés pour être membres du Corps du Messie, ne sont pas enseignés à dire : «Ces royaumes ne font pas bien et notre royaume le démontrera». Au contraire, nous devons prononcer des paroles encourageantes : «Notre nation fait à peu près du mieux qu'elle peut faire ; à mesure qu'elle devient plus intelligente, elle lutte pour obtenir un meilleur gouvernement».

(à suivre)

T.G. 6 et 7/1913.